



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٩٥٤+ ف٥٤٣٥٥٩٤+ | ٥٣٥٨٥٣ | ٢٤٨٣٥١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 5 juin 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus définitif relatif à l'augmentation du capital de « L'Oréal », réservée aux salariés du groupe

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 5 juin 2024 le prospectus définitif relatif à l'augmentation du capital de « L'Oréal » réservée aux salariés du groupe.

L'opération se fera par l'émission d'un maximum de 275 000 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la filiale L'Oréal Maroc.

Le prix de souscription s'établit à 358,71 dhs, soit 3 873,44 dhs.

La période de souscription au Maroc s'étalera du 6 au 19 juin 2024 inclus.

Le prospectus définitif est complété par :

- Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « L'Oréal Employee Share Plan » et « L'Oréal Employee Share Plan Relais 2024 » et leurs règlements ;
- Le règlement du P.I.A.S du Groupe L'Oréal, dans sa version du 30 avril 2024 ;
- Le document d'enregistrement universel 2023 de L'Oréal déposé auprès de l'AMF le 19 mars 2024 sous le numéro D.24-0139.

L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles au siège social de la société mentionnée ci-dessus, à BMCI et sur le site internet de « L'Oréal ».

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/014/2024

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma